

Notre Mouvement, reconnu d'utilité publique, apporte son soutien aux malades alcooliques et les accompagne vers la guérison. Une autre de nos activités est la lutte contre l'alcoolisme sous toutes ses formes et ses causes.

Forts de nos 13000 adhérents et de nos 365 structures locales, nous avons tenu plus de 15770 permanences en France. Nos sections ont aussi participé à de nombreuses autres actions de prévention et d'information.

Notre constat est qu'il faut déployer beaucoup plus de moyens et s'appuyer sur une réelle volonté politique pour lutter efficacement contre l'alcoolisme, fléau moral, social et économique qui mine notre pays.

Malheureusement, l'année 2006 n'a pas été profitable à cette lutte. Au contraire, de nouveaux éléments sont venus contrarier ce qui devrait être une grande cause nationale contre une maladie qui fait, selon les experts les plus optimistes, plus de 45000 morts par an. Ainsi, à titre d'exemples ?

- Subventions en baisse voir réduites à zéro et ceci au mois d'octobre 2006 alors que les actions 2006 sont largement engagées notamment pour les associations employant des salariés.
- Dans le PRSP (Programme Régional de Santé Publique), il ne figure que deux thèmes liés à l'alcoolisme et encore par une approche.tendancieuse.
- Le niveau national de subventions reste stable, ce qui veut dire qu'en €uros constants il est en baisse.
- Que penser du Conseil de Modération mis en place cette année à la Direction Générale de la Santé où sont présents les alcooliers et des élus des régions et cantons viticoles ? Pourquoi les producteurs d'alcool sont-ils aussi des acteurs de prévention ?
- Quelle prévention auprès des jeunes qui sont sollicités sans cesse par des actions publicitaires pour des produits où l'alcool est masqué par le sucre ?

En ce moment, depuis les quelques minutes que vous avez passé à lire ce courrier, des personnes sont mortes de l'alcool directement ou indirectement. Tous les ans c'est une ville comme Nevers ou Blois et sa banlieue qui sont rayées de la carte.

Dans votre circonscription, il meurt une personne pour 1000 habitants dans l'année.

Soit 100 morts pour 100000 habitants par an ; 500 morts durant votre mandature.

Il est temps de briser le silence, il faut agir et agir vite.

C'est animés de ce souci que, dans le cadre d'une année électorale propice aux résolutions, nous nous adressons aux élus et aux candidats aux élections.

Nous leur posons 10 questions.

Nous leur demandons de bien vouloir répondre au questionnaire ci-après et de nous le retourner.

Ce questionnaire est adressé aux Parlementaires, à leur groupe et aux candidats aux élections présidentielles. Nous, sections locales, les remettrons à leurs élus locaux.

Par avance, nous vous remercions de votre réponse.

Nous vous ferons parvenir, ainsi qu'à la presse, les résultats que nous aurons obtenus et notre analyse.

Nous restons à votre disposition pour toute rencontre que vous souhaiteriez et nous vous assurons, Madame, Monsieur, de notre considération.



QUESTIONNAIRE

AUX CANDIDATS ET AUX GROUPES PARLEMENTAIRES

(Les réponses et l'analyse que nous en ferons seront publiées et nous leur donnerons une large publicité)

- 1°) La lutte contre l'alcoolisme sous toutes ses formes, est-elle une lutte prioritaire ?
- 2°) La lutte contre l'alcoolisme est-elle seulement liée à la sécurité routière ?
- 3°) Quelle place souhaitez vous pour les associations d'anciens buveurs dans cette lutte ?

4 °)	La refonte de la loi Évin vous paraît-elle nécessaire ?
	Quels seraient, selon vous, les critères de cette refonte ?
	Quels seraient les objectifs d'une nouvelle loi :
	- en matière de publicité
	- en matière de vente
	- en matière de consommation publique
	- en matière de Sécurité Routière
	- en matière de prévention vers la jeunesse
5°)	Quelles préventions seraient pour vous efficaces ? avec qui les mettre en place ?
	sur qui s'appuyer pour les réaliser ?
6°)	Le vin est un aliment, c'est ce qu'un groupe a essayé de faire passer en loi et par la même de le faire croire. Qu'en pensez-vous ?
7 °)	Seriez-vous favorables à la création d'un intergroupe parlementaire consacré à la lutte contre l'alcoolisme ?
8 °)	Seriez-vous prêts à vous y investir vous mêmes ?

9 °)	Pendant votre mandature quelles actions envisagez-vous de développer en matière de lutte contre l'alcoolisme ?
10°)	Êtes-vous prêt à déclarer la lutte contre l'alcoolisme, la lutte contre le tabagisme et contre les drogues illicites GRANDE CAUSE NATIONALE pour les trois années à venir ?